

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 1 juillet 2016

6^{ème} Commission

N° CP-2016-7-6-1

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

**ENCOURAGEMENT A L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL
PROGRAMME C741**

Résumé : Dans le cadre de notre politique de soutien à l'agriculture et au développement rural, il vous est proposé de soutenir les actions envisagées pour 2016 (récapitulées dans le tableau joint en annexe 1) par Alsace Bio (3 000 €), l'organisme de sélection de la race vosgienne (1 000 €), les éleveurs bovins du Haut-Rhin (3 206 €), Fruits et Légumes d'Alsace (4 000 €), Planète Légumes (4 000 €) et le Syndicat départemental des éleveurs de moutons du Haut-Rhin (870 €) pour un total de 16 076 €.

Divers organismes agricoles et d'élevage peuvent bénéficier d'une subvention départementale au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural pour leur fonctionnement et leurs projets d'équipement et/ou de formation. Un montant de 85 000 € a été voté à ce titre lors du BP 2016 et délégation a été donnée à la Commission Permanente pour ventiler ces crédits.

Vous trouverez ci-joint, en annexe 1, un tableau récapitulant les actions et les montants pour lesquels nous sommes sollicités, sachant que la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, réunie le 29 avril et le 10 juin dernier, a émis un avis favorable pour l'attribution de subventions d'un montant total de 16 076 € à ces 6 organismes.

Il vous est proposé de valider ces six subventions, ce qui portera le montant total alloué à ce jour pour l'encouragement à l'agriculture et au développement rural à 38 076 € sur les 85 000 € inscrits au BP 2016.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme C741 au chapitre 65 –
fonction 928 - nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN